

# Rapport annuel

11 12

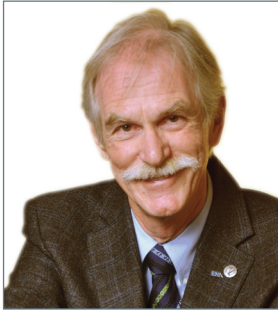


Collège  
Édouard-Montpetit

# Table des matières

<b>Mot du président du Conseil d'administration et du directeur général</b>	page 3
<hr/>	
<b>Faits saillants selon le Plan stratégique 2006-2011 et autres faits saillants</b>	
Axe 1_ LA QUALITÉ DE LA FORMATION	page 4
Axe 2_ LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE	page 5
Axe 3_ LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES	page 6
Axe 4_ LE COLLÈGE DANS SON MILIEU	page 7
<hr/>	
<b>Bilan des dépenses</b>	
Réinvestissement provincial	page 8
Plan institutionnel de réussite et de diplomation & Mesure de soutien à la réussite	page 9
Mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif	page 9
Suivis relatifs à l'article 18 de la loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette	page 9
États financiers	page 10
<hr/>	
<b>Quelques statistiques sur le Collège</b>	
Population étudiante	page 11
Rendement scolaire	page 12
Nombre de diplômes décernés	page 12
Portrait des ressources humaines	page 13
Données de fréquentation du Centre sportif Montpetit	page 13
<hr/>	
<b>Instances décisionnelles &amp; code d'éthique et de déontologie</b>	page 14
<hr/>	
<b>Nous joindre</b>	page 15

## Mot du président du Conseil et du directeur général du Collège



**Paul St-Onge**  
président du Conseil d'administration



**Serge Brasset**  
directeur général du Collège

### Une année de réflexion et d'engagement... durables

Ce rapport annuel d'activités dresse le portrait des faits saillants qui ont marqué l'année scolaire 2011-2012 au collège Édouard-Montpetit. Une année qui, historiquement, ne ressemble à aucune autre, avec un mouvement étudiant, d'une ampleur inégalée, qui pendant plus de trois mois a considérablement changé le cours des activités à notre campus de Longueuil. Mais qui a aussi mis en lumière, hors de tout doute, combien les valeurs de respect, d'entraide et d'engagement sont toujours aussi vivantes en nos murs. Nous saluons d'ailleurs l'exceptionnel travail accompli par le personnel d'Édouard \_ cadres, professionnels, employés de soutien, professeurs \_ afin que les activités puissent se dérouler le plus normalement possible, pendant et après ces événements.

Cette année marque aussi le début d'une autre étape, avec l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui guidera nos choix et nos actions au cours des cinq prochaines années. Résultat d'un ambitieux exercice de réflexion et de consultation, qui a mobilisé l'ensemble du personnel, le *Plan stratégique 2012-2017* traduit la vision d'avenir d'Édouard-Montpetit et s'inscrit dans la continuité. Il est constitué de cinq principales orientations : l'amélioration de la réussite éducative, une formation de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail, un milieu d'étude et de vie accueillant et stimulant, un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant ainsi que le renforcement des collaborations externes et du rayonnement du Collège.

Au chapitre de la pédagogie, le Collège a poursuivi ses efforts en vue de consolider et enrichir son offre de formation. À ce sujet, nous sommes particulièrement fiers des réalisations au secteur de la formation continue, qui s'est enrichi de six nouveaux programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC). Au secteur de l'enseignement régulier, en plus de travailler à la mise en œuvre du programme Technologie de radiodiagnostic, qui accueillera ses tout premiers étudiants à l'automne 2013, le Collège offre un nouveau programme depuis cet automne : un Double DEC en Sciences humaines – Arts et lettres. Au nombre des nouveautés à l'École nationale d'aérotechnique, soulignons l'arrivée de 25 étudiants chinois de l'école TEDA Polytechnic de Tianjin venus compléter une attestation d'études collégiales en avionique. C'est également au cours de la dernière année que l'ÉNA a fait l'acquisition d'un 2<sup>e</sup> avion de type Challenger pour les cours en maintenance d'aéronefs et en avionique, en plus de conclure une entente avec l'Université de Bordeaux, en France, qui permet dorénavant d'offrir un continuum de formation à nos étudiants en maintenance d'aéronefs. Une fois de plus, Édouard-Montpetit a de quoi se réjouir du dynamisme et du sens de l'innovation de son personnel.

Résolument tourné vers l'avenir, le Collège a aussi procédé en 2011-2012 à l'élaboration d'un important plan d'attraction et de fidélisation du personnel, qui a entre autres mené à la mise en ligne d'une nouvelle vitrine Web dédiée principalement au recrutement de nouveaux employés. Pleinement conscient des enjeux qui se profilent, le collège Édouard-Montpetit prépare le terrain, fidèle à sa tradition de chef de file et de bâtisseur.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2006-2011

axe 1

### LA QUALITÉ DE LA FORMATION

#### Orientation 1

**Accroître la qualité de nos programmes d'études par la présence d'un personnel enseignant hautement qualifié**

- / Évaluation des enseignements : élaboration d'un nouveau programme d'évaluation formative des enseignements en collaboration avec le Syndicat des professeurs et professeuses (SPPCEM) et les Ressources humaines.
- / Évaluation des programmes d'études : l'autoévaluation du programme de Techniques de construction aéronautique a été complétée et adoptée par les principales instances et les suivis des recommandations de l'autoévaluation des programmes Arts plastiques, Techniques de l'informatique et Soins infirmiers ont été assurés.
- / Suivi d'implantation des programmes d'études : l'implantation du programme *Aircraft Maintenance* est arrivée à terme (3<sup>e</sup> année) et celle du DEC-BAC en Génie aérospatial en est à sa 3<sup>e</sup> année.
- / Direction des partenariats d'affaires et Centre de services aux entreprises et de formation continue :
  - Élaboration et approbation de six nouvelles attestations d'études collégiales (AEC) :
    - Conception assistée par ordinateur CATIA;
    - Développement et gestion d'entreprises collectives;
    - Superviseur de commerces;
    - Agent de méthode, assemblages structuraux en aéronautique;
    - Maintenance d'aéronefs;
    - Pratique avancée de la denturologie.
- / Soutenir l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement : poursuite du plan de formation des enseignants et du développement d'outils de communication Web 2.0.

#### Orientation 2

**Contribuer au rehaussement du niveau de compétences des employés au sein des entreprises**

- / Poursuite de la mise en œuvre du plan d'affaires de la Direction des partenariats d'affaires de l'ÉNA et du Centre de services aux entreprises et de formation continue :
  - Rehaussement des compétences en administration et en gestion par l'offre du programme M<sup>3</sup>i aux entreprises de la Montérégie.
  - Élaboration et diffusion d'un nouveau programme de formation (motorisation de la *CSeries*) offert aux employés de la nouvelle usine Pratt & Whitney Canada, à Mirabel.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2006-2011

### LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

axe 2

#### **Orientation 1**

**Développer un environnement propice à l'apprentissage et à la réussite éducative**

/ Élaboration du plan institutionnel de réussite éducative constituant l'orientation 1 du *Plan stratégique 2012-2017*.

/ Service de soutien à la réussite éducative : soutien à dix projets pédagogiques et à un projet en *Adaptation technologique et de recherche* (ATR).

#### **Orientation 2**

**Développer des façons nouvelles d'organiser les programmes d'études et l'enseignement pour mieux tenir compte de la réalité étudiante**

/ Travail en continu afin de promouvoir la participation des étudiants aux diverses associations et activités étudiantes :

- Soutien à l'organisation et à la promotion d'activités étudiantes.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action valorisant la participation des groupes étudiants sur les deux campus.
- Poursuite de la production et de la diffusion de nouvelles associées à la vie étudiante au moyen du portail intranet, du site Web et des différentes vitrines médias sociaux, dont Facebook et Twitter, animées par la Direction des communications du Collège.

/ Mobilité étudiante et enseignante :

- Poursuite de la mise en œuvre du plan de développement des activités de mobilité : 18 projets de mobilité étudiante se sont poursuivis et quatre nouveaux ont été mis en œuvre.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2006-2011

### LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES

axe 3

#### Orientation 1

##### Renforcer la cohésion institutionnelle et le sentiment d'appartenance

- / Poursuite de la mise en œuvre du programme de reconnaissance du personnel : tenue de la 5<sup>e</sup> édition de l'activité *Hommage aux auteurs*.
- / Cérémonie annuelle de fin d'études : tenue d'une 6<sup>e</sup> édition.
- / Mise en œuvre du plan d'action du *Programme de prévention et de promotion de la santé* : quatre activités ont été réalisées dans chacune des sphères d'activité identifiées, soit *habitudes de vie, équilibre travail vie/personnelle, environnement et pratiques de gestion*.
- / Poursuite de la mise en œuvre du plan triennal de perfectionnement des employés.
- / Portail intranet : 12 nouvelles communautés ont été créées portant leur nombre total à 66.
- / Lancement et distribution d'une revue de presse électronique à tout le personnel.

#### Orientation 2

##### Assurer une gestion responsable du renouvellement massif du personnel

- / Poursuite de la mise en œuvre du plan de relève visant à assurer le transfert d'expertise et l'intégration des nouveaux employés.
- / Élaboration du plan *Attraction et fidélisation du personnel*.

#### Orientation 3

##### Créer un environnement de travail et d'études suscitant la fierté

- / Inauguration de la bibliothèque du campus de Longueuil, nouvellement rénovée et réaménagée.
- / Inauguration de nouveaux laboratoires en chimie, en biologie, en techniques de prothèses dentaires et en techniques de denturologie.
- / Inauguration du nouveau plateau technique du Centre technologique en aérospatiale (CTA).
- / Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de la politique environnementale.
- / Poursuite de la mise en œuvre du *Plan des mesures d'urgence* (PMU).
- / Adoption de la *Politique institutionnelle de santé et sécurité au travail*.
- / Mise en œuvre d'un projet-pilote à l'ÉNA afin d'assurer la sécurité des machines-outils.
- / Consolidation des activités pédagogiques relatives à la sécurité dans les hangars de l'ÉNA.

#### Orientation 4

##### Optimiser l'utilisation des espaces physiques en fonction des fluctuations de la population étudiante

- / Travaux d'agrandissement de la bibliothèque de Longueuil.
- / Travaux de modernisation des laboratoires de chimie et de biologie.
- / Acquisition d'un deuxième avion de type Challenger (don).
- / Travaux de réaménagement de local pour permettre au Collège de répondre aux besoins des formations *Actualisation professionnelle en soins infirmiers* et *Intégration à la profession infirmière du Québec*.

### Autres réalisations saillantes de l'année 2011-2012

- / Premier vol du RV-6A entièrement fabriqué par des enseignants et des étudiants de l'École nationale d'aérotechnique.
- / Systèmes des technologies de l'information :
  - Réalisation des travaux de rehaussement du réseau informatique.
  - Ajout de cinq classes branchées, mise à jour de 14 laboratoires dont deux laboratoires CATIA.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2006-2011

### axe 4

## LE COLLÈGE DANS SON MILIEU

### Orientation 1

#### Consolider et développer la présence du Collège auprès de ses communautés d'appartenance

- / Poursuite des activités d'information, de promotion et de représentation auprès de diverses communautés d'appartenance, sur les plans local, régional et international, notamment par la participation du Collège à plusieurs comités consultatifs, conseils d'administration, comités-conseil et congrès tant nationaux qu'internationaux.
- / Recrutement d'étudiants étrangers : poursuite de la mise en œuvre du projet de recrutement et d'accueil des étudiants étrangers, en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil.
- / Mise en œuvre du plan d'action de la *Politique d'intégration et d'éducation interculturelle*.
- / Parution d'une nouvelle chronique mensuelle dans le *Courrier du Sud*.
- / Conception et mise en ligne du nouveau site Web de l'École nationale d'aérotechnique.
- / Élargissement des services offerts à la Clinique de la santé du Collège : services de prélèvements, clinique pédiatrique de vaccination.

### Orientation 2

#### Développer un leadership qui contribue à l'enrichissement de l'enseignement supérieur au Québec

- / Développement de partenariats stratégiques avec d'autres établissements d'enseignement :
  - Poursuite des démarches en vue d'offrir un programme DEC-BAC en Techniques d'éducation à l'enfance et enseignement préscolaire et primaire, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
  - Poursuite des travaux d'élaboration du nouveau programme Technologie de radiodiagnostic.
  - Adoption du nouveau programme Double DEC en Sciences humaines

(profil Monde) et Arts et lettres (profil Langues) en vue de l'accueil d'une première cohorte à l'automne 2012.

- Accueil de 25 étudiants chinois de TEDA Polytechnic pour une formation en avionique (AEC).
- Établissement d'un accord avec l'Institut de maintenance en aéronautique (IMA) de l'Université de Bordeaux assurant, entre autres, le développement d'un continuum de formation pour les étudiants en maintenance d'aéronefs.
- / Accueil de délégations étrangères en provenance de Belgique, du Brésil, de l'Inde, de France et des États-Unis.
- / Projets de développement et de coopération internationaux : le projet de coopération au Sénégal en maintenance de bâtiment et en entrepreneuriat, en collaboration avec le cégep de l'Outaouais, se poursuit.
- / Missions internationales : pour assurer la poursuite de projets en cours ou en développement, réalisation de 8 missions à l'étranger respectivement en Chine, au Costa Rica, en Côte d'Ivoire, en Espagne, en Inde, au Maroc, au Mexique, au Sénégal.
- / Accroître le leadership de notre personnel expert : mise en place d'un comité d'éthique en recherche (CÉR).

### Orientation 3

#### Renforcer le leadership de l'ÉNA en matière de formation en aéronautique

- / Poursuite et bilan de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'École nationale d'aérotechnique.

## Autres réalisations saillantes de l'année 2011-2012

- / Mise en œuvre des plans annuels de recrutement des étudiants à l'enseignement régulier : tournées des écoles secondaires, tenue sur les deux campus de différents événements d'information scolaire, participation à divers salons et événements, participation à des émissions faisant la promotion de l'aéronautique, création d'une page Facebook pour futurs étudiants.
- / Colloque de l'aéronautique, en mars 2012, au Centre technologique en aérospatiale (CTA) en collaboration avec l'École nationale d'aérotechnique.
- / Ateliers pédagogiques dans les écoles secondaires pour favoriser la persévérance scolaire des garçons : 28 ateliers en électronique et 16 en aéronautique ont été offerts dans 6 écoles de la Montérégie.
- / Planification stratégique 2012-2017 : analyse des environnements interne et externe, tenue d'une journée forum, développement d'un canevas avec des groupes de travail, rédaction d'une version préliminaire, tenue de séances d'information et de consultation, rédaction d'une version finale recommandée par la Commission des études et adoptée au Conseil d'administration en juin 2012. Le comité consultatif a été appelé à intervenir à toutes les étapes importantes de l'élaboration du *Plan stratégique 2012-2017*.

# Réinvestissement provincial

## Sommaire des dépenses réalisées en 2011-2012

Répartition des activités et dépenses selon les quatre axes du Plan stratégique 2006-2011 du Collège

### Axe 1 La qualité de la formation

**Dépenses en 2011-2012 : 226 570 \$**

- / Soutien aux activités de mobilité étudiante : **128 710 \$**
- / Activités reliées à la mise en œuvre du plan de réussite : **61 073 \$**
- / Activités reliées au renouveau pédagogique au secondaire : **344 \$**
- / Développement et mise à jour des compétences chez le personnel enseignant : **36 443 \$**

### Axe 2 La réussite éducative

**Dépenses en 2011-2012 : 84 906 \$**

- / Divers travaux de mise à jour et de développement des infrastructures reliées aux technologies de l'information et des communications (TIC) : **84 906 \$**

### Axe 3 La qualité de l'environnement de travail et d'études

**Dépenses en 2011-2012 : 304 418 \$**

- / Revitalisation des espaces physiques, notamment pour la conception de mobilier sur mesure pour différentes zones de repos et de rassemblement pour les étudiants : **4984 \$**
- / Accroissement de la fréquence des travaux d'entretien ménager : **141 469 \$**
- / Sécurité supplémentaire lors de la grève étudiante et de certains événements spéciaux institutionnels ainsi que pour contrer les vols (vols de cuivre notamment sur les toitures du campus de Longueuil) : **69 602 \$**
- / Entretien des bâtiments et des terrains (achat de matières premières) : **51 806 \$**
- / Activités étudiantes : **36 557 \$**

### Axe 4 Le Collège dans son milieu

**Dépenses en 2011-2012 : 80 422 \$**

- / Appui aux activités du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Collège : **54 835 \$**
- / Recrutement et accueil d'étudiants étrangers : **20 952 \$**
  - recrutement et accueil de 25 étudiants chinois inscrits à une AEC en avionique (comprenant le recrutement de familles d'accueil et des rencontres d'information destinées aux familles, aux professeurs et au personnel)
  - conception et impression du triptyque *Étudier dans la grande région de Montréal*
- / Veille stratégique liée à la mise en œuvre du *Plan de développement des programmes* : **4635 \$**

## Plan institutionnel de réussite et de diplomation & Mesure de soutien à la réussite

### Plan institutionnel de réussite et de diplomation - Orientation et encadrement (annexe S-018)

Le Collège a consacré un montant de **9535,20 \$** à divers projets et activités associés aux programmes d'études menant à des carrières scientifiques. Au nombre de ces activités : soutien à la tenue de plusieurs événements, conférences, activités de formation et concours destinés aux étudiants des programmes Sciences de la nature et Techniques de l'informatique, notamment (conférences Midi-sciences, Bar des sciences, camp et concours informatiques, excursions géologiques, concours *Science, on tourne!*, concours de physique, exposition multimédia et participation aux Jeux des infirmières et infirmiers du Québec).

### Mesure de soutien à la réussite (annexe S-028)

En 2011-2012, le Collège disposait d'une somme de **164 200 \$**. Au total, le Collège a dépensé un montant de **162 767 \$**, reportant un solde de **1433 \$** au budget 2012-2013. Les sommes dépensées ont permis : l'achat de tests psychométriques pour la démarche d'orientation en Accueil et intégration; l'ajustement du salaire de psychologue pour l'animation des ateliers sur la confiance en soi en Techniques d'éducation à l'enfance; l'achat de matériel pour la réalisation des projets liés à la réussite; des visites et sorties éducatives à l'extérieur du Collège pour les étudiants en Sciences humaines et en Techniques d'éducation à l'enfance; l'ajout d'un onglet *Réussir* dans les agendas étudiants (campus de Longueuil et ÉNA); consolider les projets pour élèves en difficulté dans différents programmes d'études.

### Mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif

En 2011-2012, une somme de **6250 \$** a permis au Collège de poursuivre les activités associées au cadre de référence ministériel *Pour un virage santé à l'enseignement supérieur*. Les actions entreprises au cours de la dernière année se sont davantage concentrées autour des orientations 3, 6 et 7 : continuer d'offrir des menus santé à la cafétéria à prix équivalents à ceux des autres menus; favoriser la participation de la population étudiante sédentaire lors de *La Bougerie*, activité annuelle encourageant la pratique d'activités physiques; et finalement, mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie actif par des conférences, des cours de cuisine collective et l'encouragement à recourir au vélo comme mode de transport.

### Suivis relatifs à l'article 18 de la loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette

Dans le but d'atteindre l'objectif visé, le Collège a diminué de 30 % ses dépenses associées au volet *formation, perfectionnement et déplacement \_ personnel administratif*, pour y consacrer la somme de **54 182 \$**, comparativement à **77 752 \$** l'année précédente.

# États financiers

## ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

	2012	%	2011	%
<b>REVENUS</b>				
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	64 935 913	86,42	66 053 830	84,80
Autres sources	10 322 339	13,74	11 789 614	15,14
Redressements - années antérieures	(114 737)	(0,16)	46 939	0,06
	<b>75 143 515</b>	<b>100,00</b>	<b>77 890 383</b>	<b>100,00</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Redressements - années antérieures	0	0	53 227	0,07
Salaires	54 118 695	72,02	54 028 831	69,37
Avantages sociaux	5 736 771	7,63	5 676 908	7,29
Coûts de convention - Enseignants	(568 794)	(0,76)	1 356 224	1,74
Coûts de convention - Autre personnel	708 632	0,94	462 184	0,59
Communications et informations	1 357 804	1,81	1 649 040	2,12
Chauffage et électricité	1 372 212	1,83	1 540 804	1,98
Matériel et fournitures	2 650 246	3,53	2 613 496	3,36
Services, honoraires et contrats	6 862 545	9,13	6 687 725	8,58
Intérêts sur emprunts à court terme	47 028	0,06	44 046	0,06
Autres dépenses	343 178	0,46	293 709	0,37
	<b>72 628 317</b>	<b>96,65</b>	<b>74 406 194</b>	<b>95,53</b>
Excédent des revenus (dépenses)	2 515 198	3,35	3 484 189	4,47
Dépenses présentées comme virements au solde de Fonds des investissements	(2 079 693)		(1 812 430)	
<b>Variation du solde de Fonds</b>	<b>435 505</b>		<b>1 671 759</b>	

## BILAN DU FONDS DE FONCTIONNEMENT AU 30 JUIN 2012

	2012	2011
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	6 892 252	5 511 098
Subventions à recevoir	716 060	1 439 739
Comptes à recevoir	4 555 412	6 979 074
Subvention à recevoir due au financement des impacts de la réforme comptable	2 932 211	4 276 026
Avance au Fonds des investissements	4 619 563	3 500 441
Frais payés d'avance	183 056	425 063
Stocks	744 649	730 289
Autres actifs	0	0
	<b>20 643 203</b>	<b>22 861 730</b>
<b>PASSIF</b>		
Comptes à payer et frais courus	1 760 662	2 834 292
Salaires et avantages sociaux à payer	1 130 815	2 111 323
Provision vacances courues à payer et autres courus	8 043 594	9 064 371
Revenus reportés	4 035 553	3 614 670
Solde de Fonds	5 672 579	5 237 074
	<b>20 643 203</b>	<b>22 861 730</b>

## BILAN DU FONDS DES INVESTISSEMENTS AU 30 JUIN 2012

	2012	2011
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	284 027	93 667
Avances interfonds	0	0
Comptes à recevoir	84 634	349 345
Subvention à recevoir	9 199 609	10 604 372
Subvention à recevoir due au financement des impacts de la réforme comptable	16 616 721	16 151 413
Autres actifs à court terme	2 386 144	2 439
Intérêts payés d'avance	8 380	15 065
Frais reportés liés aux dettes	244 175	235 874
Immobilisations corporelles	102 262 943	99 335 342
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	5 012 417	5 378 622
Autres actifs à long terme - RISQ	250 020	270 855
	<b>136 349 070</b>	<b>132 436 994</b>
<b>PASSIF</b>		
Emprunts à court terme	16 523 401	22 455 767
Comptes à payer et frais courus	396 211	2 028 297
Intérêts courus à payer	536 042	520 876
Retenues sur contrats	876 872	1 200 101
Avances interfonds	4 619 563	3 500 441
Revenus reportés	18 943 970	17 923 690
Emprunts à long terme	90 589 574	80 335 158
Obligations découlant des contrats de location-acquisition	3 618 792	4 228 019
Solde du Fonds	244 645	244 645
	<b>136 349 070</b>	<b>132 436 994</b>

# Population étudiante

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR PROGRAMME - ENSEIGNEMENT RÉGULIER

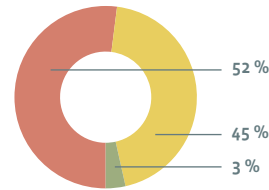
Inscriptions à l'automne 2011

<b>Accueil et intégration</b>	<b>241</b>
<b>Secteur préuniversitaire</b>	
Sciences de la nature	1225
Sciences humaines	2051
Arts et lettres	345
Arts plastiques	68
<b>Sous-total</b>	<b>3689</b>
<b>Secteur technique</b>	
Prothèses dentaires	112
Denturologie	93
Hygiène dentaire	170
Orthèses visuelles	157
- Cheminement en Optique - Optométrie	33
Soins infirmiers	396
Technologie de l'électronique - télécommunications	72
- Cheminement DEC-BAC en Génie électrique	2
Construction aéronautique	180
- Cheminement DEC-BAC en Génie aérospatial	97
Maintenance d'aéronefs	418
Aircraft Maintenance	68
Avionique	132
Éducation à l'enfance	223
Comptabilité et gestion	80
- DEC-BAC intégré en Sciences comptables	121
Gestion de commerces	161
- DEC-BAC intégré en Marketing	140
Microédition et hypermédia	15
Informatique de gestion	137
Gestion de réseaux informatiques	71
Intégration multimédia	306
<b>Sous-total</b>	<b>3184</b>
<b>Total</b>	<b>7114</b>

Des 7114 étudiants inscrits dans des programmes de l'enseignement régulier, on constate que :

- 932 étudiants fréquentaient l'École nationale d'aérotechnique;
- 6182 étaient inscrits à l'un des programmes offerts au campus de Longueuil.

## EFFECTIF ÉTUDIANT POUR L'ANNÉE 2011-2012

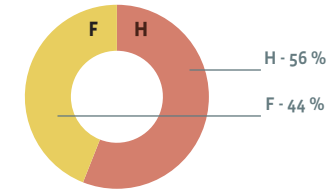


- Accueil et intégration (241)
- Enseignement préuniversitaire (3689)
- Enseignement technique (3184)

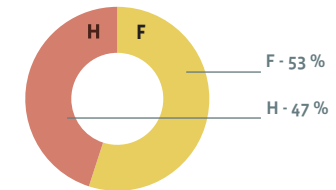
Total : 7114

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SEXE

Secteur technique



Secteur préuniversitaire



## EFFECTIF ÉTUDIANT À LA FORMATION CONTINUE

É 2011 - A 2011 - H 2012	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
<b>Nombre d'étudiants</b>			
<b>Formation créditée</b>			
Temps partiel	1149	62	1211
Temps complet	521	25	546
Reconnaissance des acquis et des compétences	51	0	51
<b>Total</b>	<b>1721</b>	<b>87</b>	<b>1808</b>
<b>Formation sur mesure</b>			
Temps partiel	1948	4955	6903
Temps complet	142	25	167
<b>Total</b>	<b>2090</b>	<b>4980</b>	<b>7070</b>
<b>Grand total</b>	<b>3811</b>	<b>5067</b>	<b>8878</b>
<b>Nombre d'inscriptions aux cours</b>			
<b>Formation créditée</b>			
Temps partiel	1535	77	1612
Temps complet	3276	91	3367
Reconnaissance des acquis et des compétences	309	0	309
<b>Total</b>	<b>5120</b>	<b>168</b>	<b>5288</b>
<b>Formation sur mesure</b>			
Temps partiel	1948	5037	6985
Temps complet	204	175	379
<b>Total</b>	<b>2152</b>	<b>5212</b>	<b>7364</b>
<b>Grand total</b>	<b>7272</b>	<b>5380</b>	<b>12 652</b>

## NOMBRE DE DIPLÔMES DÉCERNÉS

(entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 30 juin 2012)

### ENSEIGNEMENT RÉGULIER - DEC

#### SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Sciences de la nature	302
Sciences humaines	479
Arts et lettres	87
Arts plastiques	18

**SOUS-TOTAL** 886

#### SECTEUR TECHNIQUE

Prothèses dentaires	24
Denturologie	21
Hygiène dentaire	53
Orthèses visuelles	49
Soins infirmiers	73
Technologie de l'électronique	
- Télécommunications	13
Éducation à l'enfance	28
Comptabilité et gestion	50
Gestion de commerces	47
Microédition et hypermédia	10
Informatique	37
Intégration multimédia	40
Construction aéronautique	48
Maintenance d'aéronefs	86
Avionique	19
Entretien d'aéronefs	4
Aircraft Maintenance	3

**SOUS-TOTAL** 605

**TOTAL** 1491

### FORMATION CONTINUE - AEC

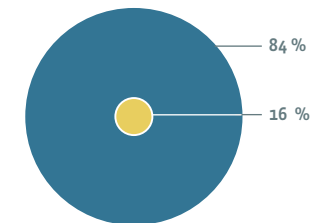
Assurance de dommages	14
Caissier dans une institution financière	10
Comptabilité et finance	15
Conseils services financiers	15
Développeur intégrateur SharePoint	12
Éducation de l'enfance en milieu scolaire	5
Gestion de commerces	10
Intégration à la profession infirmière du Québec	53
Intégration professionnelle en soins infirmiers	1
Techniques ambulancières	23
Techniques d'éducation à l'enfance	94

**TOTAL** 252

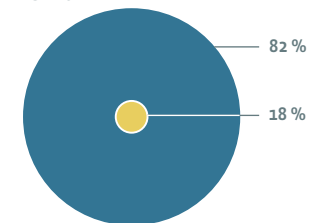
## RENDEMENT SCOLAIRE

- Cours réussis
- Cours échoués ou incomplets

### Automne 2011



### Hiver 2012



## Ressources humaines

### MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER

Personnel d'encadrement (hors-cadres, cadres, gérants)	43
Personnel enseignant à temps complet*	490
Personnel professionnel	43
Personnel de soutien	208
<b>Total</b>	<b>784</b>

\* Enseignants permanents et non permanents détenant des postes.  
(Portrait au 30 avril 2012)

### RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

	Hommes	Femmes
Personnel d'encadrement	22	21
Personnel enseignant	265	302
Personnel professionnel	8	35
Personnel de soutien	75	133

### EFFECTIF ENSEIGNANT À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Enseignants permanents	427
Enseignants non permanents à temps complet	
- détenant un poste	63
- ne détenant pas de poste	31
Enseignants à temps partiel	44
Chargés de cours	2
<b>Total</b>	<b>567</b>



### SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS

Parmi les enseignants  
à l'enseignement régulier,

- 49 % comptent 19 années ou plus de scolarité
- 8 % ont 18 années de scolarité
- 14 % ont 17 années de scolarité
- 21 % ont 16 années ou moins de scolarité
- 8 % détiennent un doctorat

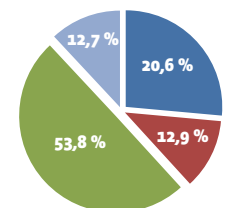
### CHARGÉS DE COURS À LA FORMATION CONTINUE

	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Général et professionnel	115	10	125
Formation sur mesure	102	44	146
<b>Total</b>	<b>217</b>	<b>54</b>	<b>271</b>

## Centre sportif Montpetit

### FRÉQUENTATION 2011-2012

	NOMBRE D'ENTRÉES	%
Étudiants du Collège	262 500	20,6 %
Élèves de l'École secondaire Jacques-Rousseau	162 000	12,7 %
Grand public	686 639	53,8 %
- activités dirigées	186 039	
- activités libres	339 600	
- locations	161 000	
CorporAction	164 300	12,9 %
<b>Grand total</b>	<b>1 275 439</b>	<b>100 %</b>



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Paul St-Onge, président**

### **Membres nommés par la Ministre**

#### SECTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE

**Michel Bienvenu**, directeur général,  
Conférence régionale des élus de  
l'agglomération de Longueuil  
(CRÉ de l'agglomération de Longueuil)

**Daniel Lacombe**, directeur, Centre local  
d'emploi de Longueuil

**Paul St-Onge**, psychopédagogue et  
consultant en santé mentale et  
administrateur des organismes CJM,  
ACJQ, CQA et de la Commission scolaire  
des Patriotes

#### SECTEUR DES ENTREPRISES

**Pierre Dandoy**, vice-président principal,  
exploitation Loblaw's et Provigo du  
Québec

**Jean-Robert Lessard**, vice-président  
marketing et relations publiques,  
Groupe Robert inc.

#### SECTEUR UNIVERSITAIRE

**Olivier Dezutter**, vice-doyen à la  
recherche et au développement  
international, Faculté d'éducation,  
Université de Sherbrooke

#### SECTEUR DES COMMISSIONS SCOLAIRES

**Michel Gervais**, commissaire,  
Commission scolaire Marie-Victorin

### **Représentants des diplômés**

#### SECTEUR TECHNIQUE

**Daniel Blais**, directeur principal, Génie  
manufacturier, Bell Helicopter Textron  
Canada Limited

**Pierre Root**, consultant en gestion  
**vice-président du conseil  
d'administration du Collège**

#### SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

**Annie Sabourin**, chargée des  
relations institutionnelles, cabinet du  
recteur, Université de Montréal

### **Représentants des parents**

**Andrée Larose**, retraitée, CHUM

**Alain Tremblay**, psychologue  
Équipe santé mentale jeunesse  
CLSC des Seigneuries - Varennes

### **Représentants du personnel enseignant**

**France Demers**,  
Département de chimie

**Robert Saletti**,  
Département de  
littérature et de français

### **Représentant du personnel professionnel**

**Pierre Chassé**,  
conseiller en information scolaire et  
professionnelle

### **Représentante du personnel de soutien**

**Micheline Lavallée**,  
technicienne en information

### **Représentants des étudiants**

#### SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

**Akxel Mercier**

#### SECTEUR TECHNIQUE

**Brice Takerkart**

### **Membres d'office**

**Serge Brassset**, directeur général  
et président du Comité directeur

**Pierre Brazé**, directeur des études

### **Secrétaire du Conseil**

**Sylvie Jalbert**, adjointe administrative -  
direction générale

## COMITÉ DIRECTEUR

**Serge Brassset**, président

**France Demers**

**Jean-Robert Lessard**

**Pierre Root**

**Annie Sabourin**

**Paul St-Onge**

## COMITÉ DE DIRECTION

**Serge Brassset**,

directeur général

**Guy Bédard**,

directeur des affaires

étudiantes et communautaires

**Pierre Brazé**,

directeur des études

**René Corriveau**,

directeur des ressources humaines

**Élisabeth Fournier**,

directrice des ressources matérielles

**Normand Guilbault**,

directeur des systèmes et technologies  
de l'information

**Alain Legault**,

directeur des communications,

des relations publiques et des affaires  
gouvernementales

**André Marcil**,

directeur des partenariats d'affaires de  
l'ÉNA et du Centre de services aux entre-  
prises et de formation continue

**Stéphanie Paquette**,

directrice des ressources financières  
par intérim

## COMMISSION DES ÉTUDES

**Pierre Brazé**, président

### *Représentants*

*de la Direction des études*

**Rachel Belzile**

**Luce Bourdon**

**Louis-Marie Dussault**

**Lin Jutras**

### *Représentants des professeurs*

**Sébastien Bage**

**Manon Campagna**

**Mario Carpentier**

**Nicole Fleurant**

**Lisette Gariépy**

**Hugues Gilbert**

**Mark Housego**

**Sylvain Légaré**

**Affaf Méhanni**

**Jannick Morin**

**Martine Paradis**

**Pierre Rannou**

### *Représentantes du personnel professionnel non enseignant*

**Valérie Cliche**

**Diane Plante**

### *Représentante*

*du personnel de soutien*

**Brigitte Pelletier**

### *Représentants des étudiants*

**Akxel Mercier Beaudry**

**Brice Takerkart**

## Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Aucune situation d'irrégularité n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration du Collège au cours de l'année 2011-2012. Le **Code d'éthique et de déontologie des administrateurs** du collège Édouard-Montpetit est disponible à l'adresse [www.college-em.qc.ca](http://www.college-em.qc.ca), sous la rubrique **Règlements et politiques**.

**Mise à jour janvier 2013** : Le document est également disponible en annexe.



**Collège  
Édouard-Montpetit**

**Campus de Longueuil**

945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec)  
J4H 3M6

Tél.: 450 679-2631  
Télé.: 450 679-5570

**École nationale d'aérotechnique**

5555, place de la Savane  
Saint-Hubert (Québec)  
J3Y 8Y9

Tél.: 450 678-3561  
Télé.: 450 678-3240

**Centre sportif Montpetit**

260, rue De Gentilly Est  
Longueuil (Québec)  
J4H 4A4

Tél.: 450 651-4720  
Télé.: 450 651-0696

**Fonds de développement**

945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec)  
J4H 3M6

Tél.: 450 646-4622  
Télé.: 450 646-2374

**Centre technologique en aérospatiale (CTA)**

5555, place de la Savane  
Saint-Hubert (Québec)  
J3Y 8Y9

Tél.: 450 678-2001  
Télé.: 450 678-1702

[www.college-em.qc.ca](http://www.college-em.qc.ca)



**Collège  
Édouard-Montpetit**

RÈGLEMENT  
NO. 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES  
ADMINISTRATEURS

Adopté par le Conseil le 25 novembre 1997      En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998

## RÈGLEMENT NUMÉRO 15

- Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Adoption

<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>En vigueur</b>
97-CA-R03	25 novembre 1997	1 <sup>er</sup> janvier 1998

Amendement

<b>Numéro</b>	<b>Article</b>	<b>Date</b>	<b>En vigueur</b>
---------------	----------------	-------------	-------------------

## TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAMBULE .....	1
2.	DÉFINITIONS.....	1
3.	OBJET .....	1
4.	CHAMP D'APPLICATION.....	2
5	DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS .....	2
6.	OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	2
6.1	L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions : .....	2
6.2	La personne qui cesse d'être administrateur doit : .....	2
7.	RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS.....	4
8.	RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS .....	4
8.1	Objet.....	4
8.2	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs .....	4
8.3	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel .....	4
8.4	Déclaration d'intérêts .....	5
8.5	Interdictions .....	5
8.6	Rôle du président .....	5
9.	CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE .....	6
10.	CONSEIL DE DISCIPLINE .....	6
11	COMITÉ DIRECTEUR .....	6
12	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	7

## RÈGLEMENT 15

### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

#### 1. PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

#### 2. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- 2.1 administrateur : membre du Conseil d'administration du Collège;
- 2.2 administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pair à titre d'administrateur;
- 2.3 Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- 2.4 Collège : le collège Édouard-Montpetit;
- 2.5 intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

#### 3. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- 3.1 d'assurer la confiance du public dans l'intégrité et l'impartialité du Conseil d'administration du Collège, et

3.2 de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

#### 4. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

#### 5. DEVOIR GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité.

#### 6. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- 6.1.1 respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- 6.1.2 agir dans le seul intérêt du Collège;
- 6.1.3 agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- 6.1.4 ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- 6.1.5 ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- 6.1.6 ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- 6.1.7 ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- 6.1.8 n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- 6.2.1 se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- 6.2.2 ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses reliées à sa charge.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

### 8.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### 8.2 SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

8.2.1 la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt personnel dans une délibération du Conseil d'administration;

8.2.2 la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage.

### 8.3 SITUATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

#### 8.4 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du Conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par les administrateurs.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

#### 8.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, de ne pas participer activement aux délibérations, de s'abstenir de voter et, s'il est personnellement mis en cause, de se retirer de la salle.

#### 8.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

8.6.1 Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de délibérer et de voter ou pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. Tout membre peut appeler de cette décision devant l'assemblée, laquelle se prononce après avoir obtenu les renseignements pertinents, mais sans discussion.

8.6.2 Lorsque le président est lui-même en situation de conflit d'intérêt à l'égard d'une question, il cède son rôle au vice-président du Conseil pour la durée des discussions entourant cette question.

## 9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- 9.1 d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- 9.2 de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- 9.3 de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- 9.4 de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## 10. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 10.1 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 10.2 Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin, siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 10.3 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.
- 10.5 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## 11. COMITÉ DIRECTEUR

Les règles énoncées dans le présent Code s'appliquent aux membres et aux séances du Comité directeur.

## 12. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998.